

Déclaration de survivantes et de défenseurs pour mettre fin au mariage des enfants

Nous sommes des défenseurs des droits des survivants d'Afrique et d'Asie qui avons personnellement vécu l'impact dévastateur du mariage des enfants.

Nous nous sommes réunis pour partager notre expérience vécue sur les changements urgents nécessaires pour mettre fin au mariage des enfants et offrir aux survivantes un système de soutien solide et multidimensionnel, qui reconnaisse nos traumatismes et nous donne les moyens de nous épanouir. Plus aucune fille ne devrait avoir à endurer ce que nous avons vécu ou traversons encore. Le besoin est urgent et les solutions sont à portée de main. Il est temps d'agir.

Changements nécessaires pour prévenir le mariage des enfants afin que les filles puissent avoir un avenir plus sûr et plus autonome:

Garantir le droit à une éducation gratuite, de qualité, sûre et accessible à toutes les filles jusqu'à l'âge de 18 ans.

- Une attention particulière et des investissements particuliers doivent être accordés aux filles vivant dans des communautés rurales ou isolées, ainsi que des programmes ciblés pour les filles qui ont abandonné l'école afin de les aider à rattraper leur retard
- L'éducation doit inclure une formation professionnelle, des compétences économiques et de vie, ainsi qu'une éducation à la santé sexuelle et reproductive adaptée à l'âge, afin que les filles puissent faire des choix éclairés et protéger leur autonomie corporelle.
- Des efforts doivent être faits pour réduire la fracture numérique afin de permettre un accès égal à l'information, à la formation et à l'expression et pour que les filles disposent d'espaces physiques et numériques sûrs pour se connecter, apprendre et partager.

Donner aux communautés les moyens de s'engager activement dans la prévention du mariage des enfants et de remettre en question les normes sexistes néfastes.

- Il faut collaborer directement avec les groupes de base, les organisations communautaires et les militants qui connaissent le mieux leurs communautés pour organiser des activités de sensibilisation dans les écoles, les espaces religieux et les rassemblements locaux qui touchent à la fois les enfants et les adultes.
- Les campagnes de sensibilisation à grande échelle sur les droits des filles et contre les stéréotypes de genre et mettre fin aux pratiques néfastes en matière de dot doivent être menées dans des formats attrayants et pertinents, tels que l'utilisation de la musique, du théâtre, des tournées de présentation ou des affiches, et impliquer diverses parties prenantes telles que les dirigeants communautaires, les chefs traditionnels et religieux, ainsi que les garçons et les hommes en tant qu'alliés.
- Les filles elles-mêmes devraient être activement impliquées dans la prise de décisions qui les concernent, par le biais de clubs, de forums ou de conseils de jeunesse, leur permettant ainsi d'être des agents de changement.

Établir et appliquer des lois fixant l'âge légal du mariage à 18 ans pour les filles et les garçons, sans exception.

- Les gouvernements doivent investir dans la formation des fonctionnaires locaux, de la police et des juges afin qu'ils puissent appliquer ces lois de manière cohérente et sensible, et mettre en œuvre des moyens accessibles, confidentiels et adaptés aux enfants pour signaler les menaces de mariage d'enfants sans crainte de représailles.
- Les lois contre d'autres formes de violence à l'égard des filles, telles que la violence sexuelle et sexiste, devraient être renforcées et appliquées.
- La sensibilisation à la loi et à ses conséquences doit être renforcée auprès des différentes parties prenantes, en particulier les parents.

Éradiquer l'extrême pauvreté pour réduire la pression financière sur les familles vulnérables qui peut conduire au mariage des enfants.

- Mettre en œuvre un soutien économique ciblé aux familles marginalisées, comme des transferts monétaires conditionnels liés à la scolarisation des filles.

Changements et structures de soutien nécessaires pour que les survivants du mariage d'enfants puissent guérir et reconstruire leur vie:

Les survivants doivent être activement soutenus pour retourner dans leurs communautés, leurs études, et/ou leur l'emploi sans stigmatisation ni discrimination.

- L'accès à une aide financière telle que des bourses, des financements de démarrage, des subventions à l'entrepreneuriat et des programmes de placement professionnel devrait être mis à la disposition des survivants pour leur permettre de poursuivre leurs études, de raviver leurs objectifs et de les aider à atteindre l'indépendance financière.
- Les écoles et les lieux de travail doivent mettre en place des programmes de lutte contre l'intimidation, de réinsertion professionnelle et de prévention de l'exclusion ou de la stigmatisation, et les communautés doivent veiller à ce que les survivants soient traités avec dignité.
- Les programmes d'éducation de la deuxième chance, la formation professionnelle et les activités génératrices de revenus devraient être adaptés aux survivantes, notamment en proposant des horaires flexibles et un soutien à la garde d'enfants pour les jeunes mères.

Les survivantes doivent avoir accès à un soutien sanitaire et psychosocial gratuit, continu, sûr et confidentiel pour faire face à leurs blessures émotionnelles.

- Les services de soutien psychologique à long terme et autres services de santé mentale, tels que les groupes de soutien dirigés par les pairs, devraient être gratuits ou subventionnés et dispensés par des professionnels formés aux traumatismes et aux violences sexistes.
- Tous les prestataires de services – des médecins et enseignants aux policiers et travailleurs sociaux – devraient être formés à reconnaître les signes de traumatisme, à réagir avec compassion et à éviter de traumatiser à nouveau les survivants
- Un accès sans jugement aux soins de santé sexuelle et reproductive devrait être garanti aux survivants, y compris aux soins pour celles qui ont connu une grossesse et un accouchement précoces.

Les survivantes doivent bénéficier d'une aide juridique gratuite et d'autres soutiens matériels pour accéder à la justice.

- L'aide juridique doit s'étendre à la réparation de toutes les conséquences du mariage des enfants, y compris les annulations, les divorces et les litiges relatifs à la garde des enfants.
- La sécurité des survivantes et des témoins doit être protégée pendant toutes les procédures judiciaires.

Les programmes de soutien et de plaidoyer menés par les survivantes doivent être entièrement financés et soutenus institutionnellement.

- Les réseaux de soutien communautaire offrent une compréhension, une solidarité et une force partagée essentielles qui ont un impact à long terme et devraient impliquer des femmes dirigeantes, des pairs et des mentors formés.
- Il convient de créer des plateformes permettant aux survivants de mener des actions de plaidoyer contre le mariage des enfants et de partager leur expérience vécue ; leurs voix sont puissantes et doivent être entendues.

Nous exhortons les décideurs à tous les niveaux à écouter nos recommandations. Chaque jeune mariée ne représente pas une enfant privée de son éducation et de son avenir, mais un potentiel perdu pour sa famille, son pays et le monde.

Signé par:

A.M, Zimbabwe
Ahumuza Martha, Ouganda
Bhumi, Inde
Doreen Mugabiirwe, Ouganda
Glodie Mikohe, République démocratique du Congo
Grace Nalumbwe, Zambie
Kumah Naomi Elorm, Ghana
Mariatu Koroma, Sierra Leone
Nisha D, Inde

Nisha R, Inde
Njavwa Nakamba, Zambie
Rabina Risidev, Népal
Rami Kumari Ram, Népal
Rukman, Inde
Ruvimbo Topodzi, Zambie
Salrica Mary Conteh, Sierra Leone
Samantha Chidodo, Zimbabwe
Sugana, Inde